

# RAPPORT ANNUEL

2003  
2004

Le développement démocratique au cœur de notre action



**Droits et Démocratie**

Centre international des droits de la personne  
et du développement démocratique

# TABLE DES MATIÈRES



<b>Mandat</b>	2
<b>Message de la présidente du Conseil d'administration</b>	3
Une évaluation positive pour Droits et Démocratie	4
<b>Message du président de Droits et Démocratie</b>	5
<b>NATIONAL</b>	6
<b>Agir pour renforcer les institutions démocratiques</b>	6
Poser les jalons d'une collaboration au Moyen Orient : le Maroc comme pilier central	6
Fournir un appui concret aux femmes afghanes pour consolider la paix	7
La République démocratique du Congo : soutenir le processus de transition démocratique	8
La Birmanie : un engagement de longue date	9
<b>RÉGIONAL</b>	10
<b>Consolider les réseaux pour faire progresser les droits humains</b>	10
Des partenariats pour renforcer le système interaméricain de protection des droits humains	10
Pourquoi ratifier la Convention américaine relative aux droits de l'homme?	11
Travailler avec la Commission africaine des droits de l'homme : une priorité	11
Intégration régionale en Asie : bâtir des partenariats pour inscrire les droits humains à l'ordre du jour	11
De la formation pour renforcer le réseau des femmes autochtones des Amériques	12
<b>INTERNATIONAL</b>	13
<b>Défendre une vision axée sur les droits humains et mettre fin à l'impunité</b>	13
Les défis de la société de l'information	13
La Cour pénale internationale : une campagne de longue haleine	14
Influencer les politiques pour concrétiser le droit à une alimentation suffisante	15
Lier commerce international et investissement aux obligations en matière de droits humains	16
Poursuivre les auteurs de violences sexuelles devant des instances pénales internationales	16
Une étude pour démystifier le rôle des filles au sein des forces et groupes armés	17
<b>Intervenir en cas de situations urgentes et saisir les occasions importantes</b>	18
<b>Promouvoir et défendre les droits humains : aussi un engagement canadien</b>	19
Deux autochtones d'Amérique latine lauréats du Prix John-Humphrey pour la liberté	19
Lancement du réseau Droits et Démocratie	20
Nos stagiaires	21
Quelques-uns de nos partenariats avec des coalitions canadiennes	21
Notre dialogue avec le gouvernement canadien	22
Nos plus récentes publications	22
<b>Nos thématiques</b>	23
<b>Rapport de la direction</b>	25
<b>Rapport du vérificateur</b>	26
<b>Bilan financier</b>	27-32



# MANDAT



Droits et Démocratie est une organisation indépendante et non partisane créée par le Parlement canadien qui travaille en collaboration avec des organismes de la société civile et des organisations gouvernementales au Canada comme à l'étranger. Droits et Démocratie amorce, encourage et soutient la coopération avec d'autres pays afin de développer, promouvoir et consolider les institutions démocratiques et les programmes de protection des droits humains qui donnent effet aux droits et libertés inscrits dans la *Charte internationale des droits de l'homme des Nations Unies*.

Droits et Démocratie travaille à l'échelle nationale, régionale et internationale, et concentre son expertise autour de priorités thématiques — développement démocratique, droits des femmes, droits des peuples autochtones, mondialisation et droits humains, et justice transnationale — et intervient dans plusieurs autres dossiers comme la défense des libertés civiles dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, l'impact des fondamentalismes religieux sur les droits humains, le dialogue sur la politique étrangère canadienne et le renforcement des mécanismes de protection des droits humains des Nations Unies.

C'est le budget de l'aide internationale au développement du Canada qui finance en majeure partie Droits et Démocratie, par l'entremise d'Affaires étrangères Canada. Chaque année, la présidente du Conseil d'administration remet un rapport des activités de Droits et Démocratie au ministre des Affaires étrangères, qui le dépose au Parlement. Le vérificateur général du Canada examine tous les ans les comptes et transactions de l'organisme. Droits et Démocratie est un organisme à but non lucratif qui accepte les dons de charité (numéro d'enregistrement : 0808345-59).

Dirigé depuis août 2002 par Jean-Louis Roy (et par Warren Allmand de 1997 à 2002 et Edward Broadbent de 1989 à 1996), Droits et Démocratie est administré par un conseil d'administration de 13 membres présidé par Kathleen Mahoney, de l'Alberta.

# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est avec une profonde tristesse et une certaine nostalgie que j'écris ces lignes, car c'est le dernier rapport annuel auquel je contribue à titre de présidente. Mon mandat de six ans arrive à échéance en novembre, six années d'une aventure ô combien passionnante et stimulante. Lorsque j'ai été nommée en 1998, le monde était bien différent. La situation des droits humains était certes précaire, mais nous avions espoir de la voir s'améliorer, à un rythme peut-être lent, mais régulier et inexorable. Qu'il s'agisse de promouvoir la Cour pénale internationale, de lancer des initiatives de paix, d'élargir le pouvoir des sociétés civiles, de faire progresser la situation des femmes et des peuples autochtones, d'atténuer les effets de la mondialisation ou de promouvoir la démocratie, nous marquons des points.

Depuis la catastrophe du 11 septembre, tout a changé. La sécurité obsède de plus en plus les États et les droits humains passent au second plan et sont souvent oubliés. Les principes fondamentaux qui étaient auparavant universellement acceptés, sont affichés pour la forme et mis à mal, même dans notre propre cour. On en est même venu à se demander s'il est légitime d'autoriser la torture. Les Conventions de Genève sont jugées obsolètes. Nos partenaires des pays en développement sont accusés de subversion et de terrorisme parce qu'ils défendent les droits humains. L'aide a diminué ou a disparu alors que se commettent en toute impunité les pires atrocités dans des régions ou des pays comme la République démocratique du Congo, le Moyen-Orient et l'Afghanistan.

Cette état des choses rend le travail de Droits et Démocratie plus indispensable et plus essentiel que jamais. Et cette mission est entre bonnes mains. L'examen quinquennal a reconnu l'importance de notre contribution et loué notre capacité d'obtenir des résultats. Cela n'a rien de surprenant. Le personnel de Droits et Démocratie, sous la direction du président Jean-Louis Roy, est une équipe exceptionnelle, dévouée, compétente et hautement respectée. On peut en dire autant de son conseil d'administration. Tous et toutes vont me manquer.



Kathleen Mahoney



Photo : Chris Kralik



Photo : Chris Kralik

*Les membres du Conseil d'administration de Droits et Démocratie.*

*De gauche à droite, 1<sup>ère</sup> rangée : Wayne MacKay, Marie-Josée Vidricaire, Kathleen Mahoney, Lydia Hwitsum; 2<sup>e</sup> rangée : Peter C. Turner, John Fryer, Jean-Louis Roy, Rebecca Cook et Viti Muntarbhorn.*

*Absents sur cette photo : Sofia Macher et Willy Munyoki Mutunga.*

## Une évaluation positive pour Droits et Démocratie

Tous les cinq ans, Droits et Démocratie fait l'objet d'une évaluation externe, de manière à informer le Parlement canadien sur ses activités et sa structure, tel que stipulé dans la Loi qui l'a constitué. Portant sur la période 1998-2003, cette évaluation propose des pistes d'action pour préserver et améliorer l'efficacité, l'efficience et l'impact du travail de l'organisme. Les quatre études de cas utilisées pour cette évaluation sont les suivantes : les efforts de sensibilisation du public canadien autour du Prix John-Humphrey pour la liberté, le travail d'intervention et de pression en rapport avec la Cour pénale internationale (CPI), le renforcement des capacités de la société civile pour favoriser la paix et le développement démocratique au Guatemala, et les efforts de démocratisation au Kenya.

Dans l'ensemble, les conclusions de cette évaluation sont très positives, comme en témoigne cet extrait :

« Droits et Démocratie apporte une contribution notable dans un certain nombre de domaines, entre autres pour ce qui est de la Cour pénale internationale (CPI); Droits et Démocratie contribue également à la sensibilisation de la population canadienne aux questions liées aux droits de la personne et à la protection des défenseurs des droits de la personne au moyen du Prix John-Humphrey pour la liberté. De plus, il soutient des groupes de défense des droits de la personne en apportant un soutien relativement modeste, mais qui peut néanmoins avoir des effets durables sur le travail de promotion des droits de la personne et de la démocratie mené par ces groupes. De plus, bien que cette question déborde le cadre de notre examen, mentionnons que Droits et Démocratie continue de jouer un rôle précieux sur le plan de la défense des droits de la femme. Nos études de cas révèlent que Droits et Démocratie a obtenu des résultats considérables compte tenu de ses ressources. »

Ce rapport d'évaluation est disponible sur demande :  
[dd-rd@dd-rd.ca](mailto:dd-rd@dd-rd.ca).

*« Le haut niveau d'expertise du personnel de Droits et Démocratie profite à d'autres intervenants et renforce la crédibilité de l'organisme... L'expertise du personnel de Droits et Démocratie est considéré comme l'un des principaux atouts. »*

Examen quinquennal de Droits et Démocratie, Bureau de l'inspecteur général, Affaires étrangères Canada, 2003.

## Personnel de Droits et Démocratie au cours de l'année 2003 | 2004



Photo : Chris Kralik

# MESSAGE DU PRÉSIDENT DE DROITS ET DÉMOCRATIE



Photo : Chris Kralik

Depuis 25 ans, la démocratie et sa composante essentielle — les droits humains — ont connu une expansion spectaculaire. Elles ont transformé l'Amérique latine dans les années 1980, l'Europe centrale et de l'est et l'Afrique dans les années 1990. L'Afrique du Sud, qui fête cette année le 10<sup>e</sup> anniversaire de la fin de l'apartheid, en est un exemple. Elles ont aussi enregistré des progrès certains en Asie. Mais ce grand mouvement qui définit notre époque se retrouve aujourd'hui dans une impasse des plus inquiétantes.

La dégradation des conditions socio-économiques en Amérique latine, la multiplication des crises sur le continent africain, les dépenses faramineuses consacrées à la sécurité depuis le 11 septembre, la montée des fondamentalismes, la difficulté pour les pays de travailler de façon concertée dans le cadre multilatéral de l'ONU, ainsi que le non-respect du droit humanitaire et des conventions internationales relatives aux droits de la personne dans le cas de la guerre en Irak, sont au cœur de cette impasse.

D'où l'importance d'un organisme comme Droits et Démocratie, de ses réseaux à l'échelle nationale (dans 13 pays en 2003-2004), régionale et internationale, et de ses activités. En 2003-2004, nous avons procédé à des analyses, proposé des mesures et sommes intervenus, de concert avec d'autres organisations, sur plusieurs enjeux dans le but de promouvoir les valeurs démocratiques et les droits humains dans le monde. Tel est le sens de notre travail.

Comme le montre ce rapport, c'est l'exigence d'obtenir des résultats et des effets mesurables qui marque nos interventions. L'évaluation quinquennale et indépendante (1998-2003) prévue par notre loi constitutive, qui a été finalisée et déposée en septembre 2003, l'établit clairement. Elle reconnaît « *l'apport unique de notre institution* » dans le dispositif canadien, sa capacité de rassembler, de proposer et d'intervenir. Cette capacité est renforcée de façon substantielle par nos partenariats avec les institutions et organisations nationales, régionales et internationales. À tous ceux et celles qui ont œuvré avec nous, j'adresse mes remerciements les plus chaleureux.

Jean-Louis Roy

*De gauche à droite, 1<sup>ère</sup> rangée : Jean-Louis Roy, Iris Almeida, Micheline Lévesque, Isabelle Solon Héjal; 2<sup>e</sup> rangée : Anne-Marie Lavoie, Louise Lavallée, Carmen Melfi, Meraya Savicki, stagiaire, Carole Sandup, Anyle Coté, Marie-France Cloutier, Patricia Daigle, Marie Léger, Geneviève Lessard, Tamara Herman, Dominique Bourduas; Dernière rangée : Antonio José Almeida, Steve Smith, Lloyd Lipssett, Maxime Longangué, Philippe Tremblay, Cynthia Gerovais.*

*Absents sur cette photo : Lara Arjan, Akouété Akakpo-Vidah, Véronique Bosset, Diana Bronson, Ariane Brunet, Louise Chicoine, Madeleine Desnoyers, Denis Gagné, Palwasha Hassan (basée en Afghanistan), Angela Laird, Lucie Léveillé, Lauryn Oates, Razmik Panossian, Marie St-Louis, Patrick St-Louis, Luis Van Isschot.*



*Droits et Démocratie a fourni un appui financier à l'Instance Vérité et Réconciliation, créée en décembre 2003 par les autorités marocaines afin de faire la lumière sur les disparitions forcées et les détentions arbitraires survenues au Maroc depuis 1956, et proposer des moyens de réparer les injustices, réhabiliter les victimes et de promouvoir et faciliter la réconciliation nationale.*

## NATIONAL

### Agir pour renforcer les institutions démocratiques



Au cours de la dernière année, Droits et Démocratie a poursuivi ses activités dans 13 pays situés en Asie (Afghanistan, Birmanie, Indonésie), en Afrique (Kenya, République démocratique du Congo, Nigéria), en Amérique centrale et latine (Colombie, Guatemala, Haïti, Mexique, Pérou) et au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (Jordanie, Maroc). Nos interventions ont pour but d'appuyer les efforts des personnes et organisations qui luttent dans les pays en développement pour établir ou renforcer des institutions démocratiques et faire reconnaître les droits de la personne. En ce sens, nous travaillons activement avec nos partenaires de la société civile afin de renforcer leurs capacités pendant des périodes stratégiques de transition. Souvent invités à œuvrer comme médiateur, nous nous employons à faciliter les échanges et nous intervenons dans des situations où il n'existe pas encore de dialogue et d'ententes entre la société civile et le gouvernement.

### Poser les jalons d'une collaboration au Moyen-Orient : le Maroc comme pilier central

Malgré les défis que représente le développement démocratique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, certains pays sont engagés dans un processus de démocratisation. Le Maroc en est un exemple. Les réformes instituées par le Roi et le gouvernement, notamment la mise sur pied de l'Instance Vérité et Réconciliation, combinées au dynamisme de la société civile, font souffler un vent de démocratisation dans la vie politique et la société en général. C'est dans ce contexte que nous avons entrepris une recherche-action sur le développement démocratique dans ce pays, en collaboration avec Espace associatif, qui regroupe une cinquantaine d'associations démocratiques. Cette étude s'appuie sur une méthode de recherche participative et une série d'ateliers sur les droits civils et politiques, les droits économiques et sociaux, et sur la création d'espaces de dialogue de façon à permettre à la société civile d'acheminer ses propositions au gouvernement. L'étude, dont le lancement est prévu à l'automne 2004, se concentre sur trois thématiques principales : les droits des femmes, le système judiciaire (indépendance, accessibilité et transparence) et la promotion d'une culture favorable au développement démocratique.

Même si le Maroc est au cœur de notre engagement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, nous continuerons d'approfondir notre réflexion et d'élargir notre programmation dans cette région en 2004. À cette fin, nous avons organisé un séminaire d'experts sur les liens entre l'Islam et la démocratie (Montréal, 22 mars 2004), auquel participait notamment le professeur Abdullahi Ahmed An-Na'im, de l'École de droit de l'Université Emory.



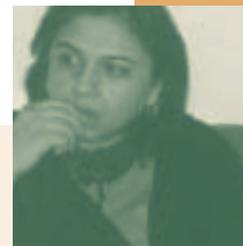
## Fournir un appui concret aux femmes afghanes pour consolider la paix

Durant les mois qui ont suivi le 11 septembre 2001, les images de l'Afghanistan ont inondé nos écrans de télévision. Le monde a alors découvert les milliers de vies de femmes et de filles détruites par le régime des talibans, qui contrôlaient 90 % du territoire afghan, y compris la capitale, depuis 1996. Les politiques des talibans ont été à ce point désastreuses pour les femmes qu'on a qualifié cette période récente d'« apartheid des sexes » ou de « fémicide ». Ce n'était pourtant qu'un autre chapitre d'un conflit qui dure depuis près de 25 ans.

Au cours de l'année 2003-2004, le Fonds pour les droits des femmes en Afghanistan de Droits et Démocratie a soutenu 16 projets de groupes locaux de femmes afghanes, grâce au financement de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Ces projets visent à soutenir la lutte que mènent les femmes afghanes pour faire reconnaître leurs droits fondamentaux et participer à la consolidation de la paix. Parmi ceux-ci, mentionnons la création d'un programme d'alphabétisation qui offre 20 classes d'alphabétisation aux jeunes femmes de 10 villages du district de Herat, ainsi que l'organisation d'activités de formation sur l'éducation à la paix et au leadership. Au Canada, le Comité canadien de défense des droits des femmes (AWAC-C), créé en 2002 par Droits et Démocratie, mène des activités de défense des droits des femmes afghanes à l'échelle nationale et internationale. Par exemple, il a réclamé l'adoption de mesures spéciales de sécurité pour assurer la participation des observatrices, des participantes et des candidates afghanes aux travaux de la Loya Jirga constitutionnelle (« Grande Assemblée ») à la fin de l'année 2003.

Nous avons par ailleurs participé, de concert avec l'organisme Femmes sous lois musulmanes (WLUML) au processus menant à l'adoption de la Constitution afghane. Des ateliers sur les droits constitutionnels des femmes ont été organisés à Kaboul, afin d'aider celles-ci à formuler leurs revendications pour faire inscrire les droits des femmes dans la Constitution afghane. Un rapport analysant le processus d'élaboration de la Constitution et assorti de recommandations pour la future Loya Jirga constitutionnelle a également été rédigé et distribué largement.

En vue des élections prévues en 2004 en Afghanistan, deux femmes afghanes se sont d'ailleurs jointes à l'équipe des observateurs internationaux de l'Asian Network for Free Elections (ANFREL) lors des élections qui ont eu lieu en Indonésie le 5 avril 2004, grâce à l'appui de Droits et Démocratie. L'ANFREL, un réseau régional réunissant plus de 21 organisations de 11 pays, a pour mandat de promouvoir et d'appuyer la démocratisation en Asie.



*Droits et Démocratie est présent à Kaboul depuis septembre 2002. Sa coordonnatrice, Palwasha Hassan, était en visite au Canada en février 2004 afin de faire connaître la situation des femmes en Afghanistan et témoigner de la forte mobilisation des femmes lors du processus d'élaboration de la Constitution et de préparation de la Loya Jirga.*



## La République démocratique du Congo : soutenir le processus de transition démocratique

En décembre 2002, la signature de *l'Accord global et inclusif* jetait les bases du processus de transition démocratique en République démocratique du Congo (RDC). Les délégués — plus de 500 personnes — qui avaient pris part pendant plusieurs mois aux négociations de paix (aussi appelées Dialogue inter-congolais) s'engageaient à faire déposer les armes et à mettre en place les institutions de transition pour la tenue d'élections en 2005. Depuis le 30 juin 2003, il existe un Parlement et un gouvernement de transition, au sein desquels sont représentés toutes les parties prenantes aux négociations politiques inter-congolaises, y compris les principaux belligérants, l'opposition politique non armée et la société civile. Peu à peu, les institutions d'appui à la démocratie se mettent en place, mais le processus de transition demeure fragile. C'est dans ce contexte que nous continuons de soutenir le processus de transition et le développement démocratique en RDC. En ce sens, une mission d'observation a été menée par Droits et Démocratie en RDC afin d'étudier de nouvelles perspectives de collaboration avec les institutions de la transition.

Droits et Démocratie soutient depuis 1992 les efforts des organisations de la société civile congolaise et a ainsi contribué, par ses interventions, à faire en sorte que les négociations politiques inter-congolaises se déroulent dans un climat de coopération. Droits et Démocratie s'est notamment employé à sensibiliser les pouvoirs politiques canadiens pour qu'ils appuient les forces démocratiques et non violentes face à Mobutu et Kabila, et ce, dès 1997, et a soutenu la lutte contre l'impunité pour les crimes commis durant la guerre de 1996-1997 en documentant les violations massives des droits humains.

Mais notre contribution la plus importante au processus de paix en RDC, effectuée en collaboration avec les forces démocratiques congolaises basées à l'extérieur de la RDC, ce sont les efforts que nous avons déployés pour amener le régime de Kabila père à ouvrir des négociations politiques avec tous les secteurs de la société congolaise, et pas seulement avec les mouvements d'opposition armés. Cette prise de position, qui a finalement été retenue et s'est matérialisée dans le cadre du dialogue inter-congolais par l'inclusion de l'opposition politique non armée et de la société civile, a constitué le fil conducteur de notre travail à partir de juin 1997.

En 2001-2002, nous avons défini un nouvel axe de travail en RDC, cette fois en soutenant le travail que mènent des ONG de défense des droits des femmes pour faire reconnaître leur rôle dans la transition politique. Nous avons donc élaboré, avec ces ONG, des stratégies visant à faire appliquer la résolution 1325 du Conseil de sécurité portant, entre autres, sur la participation des femmes aux négociations de paix et dans les institutions en période d'après-conflit.

## La Birmanie : un engagement de longue date

Droits et Démocratie a continué de soutenir tant le gouvernement de la Birmanie en exil que les Amis canadiens pour la Birmanie (CFOB) et l'Union des femmes de la Birmanie (BWU), une ONG qui travaille à la frontière des pays limitrophes de la Birmanie (Inde, Chine et Thaïlande) afin de défendre et de promouvoir les droits des femmes et de favoriser leur participation aux instances politiques.

Notre engagement en Birmanie remonte à 1990, année où la junte militaire, refusant de céder le pouvoir, a contraint le gouvernement élu à l'exil. L'intimidation, les arrestations arbitraires et les assassinats commandés par le régime militaire, qui refusait de reconnaître l'écrasante victoire de la Ligue nationale pour la démocratie, ont incité les parlementaires élus à fuir le pays et à créer le Gouvernement de coalition nationale de l'Union birmane (NCGUB). Droits et Démocratie a été la première organisation au monde à reconnaître et à soutenir financièrement le gouvernement en exil. Au fil des années, nous avons travaillé avec un grand nombre de partenaires du mouvement démocratique aux échelons local, régional et international afin de promouvoir la démocratie et le respect des droits fondamentaux en Birmanie.



*Daw San San, seule femme parlementaire et dernière en date des membres de l'Union des parlementaires du Gouvernement en exil, lors de son passage au Canada pour dénoncer la répression exercée à Dipeyin en mai 2003 par les militaires birmanes contre Aung San Suu Kyi et les partisans du mouvement démocratique.*



*Magalie Marcellin, de l'organisation haïtienne Kay Fanm (La maison des femmes) lors d'une conférence de presse organisée conjointement par Amnistie internationale – section canadienne francophone, Droits et Démocratie et la Fédération des femmes du Québec en avril 2004, afin de dénoncer la violence faite aux femmes dans le contexte actuel d'insécurité en Haïti. Une mission d'observation de Droits et Démocratie s'est rendue en Haïti en septembre 2003 et a donné lieu à plusieurs rencontres avec des organisations de la société civile et des agences multilatérales. Compte tenu de la détérioration de la situation depuis cette mission, Droits et Démocratie a demandé au gouvernement canadien de poser des gestes susceptibles de dénouer la crise politique et a publié en ce sens un rapport qui a été largement distribué. En 2004 est prévue la mise sur pied d'un Groupe consultatif, coordonné par Droits et Démocratie, pour permettre un dialogue entre les intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux canadiens.*



### Pourquoi ratifier la Convention américaine relative aux droits de l'homme ?

« Le renforcement de la démocratie et de régimes respectueux des droits de la personne procède d'un double mouvement en ce qui concerne le Canada : non seulement sa participation au système interaméricain de droits de la personne peut-elle significativement contribuer au renforcement des gouvernements en Amérique Latine, mais en sus, elle peut accroître les garanties de droits mises à risques, à l'heure où les agendas commercial et sécuritaire sont en constante concurrence avec celui des droits de la personne. »

Extrait d'un article de Lucie Lamarche, bulletin *Libertas*, vol.13, n° 01

### Consolider les réseaux pour faire progresser les droits humains



La force de Droits et Démocratie réside dans les liens qu'il entretient avec ses partenaires œuvrant tant aux niveaux national et régional qu'à l'échelle internationale. Il est pour nous crucial de faire partie de coalitions et de groupes *ad hoc*, et de soutenir la création et l'entretien de réseaux afin de faire progresser le respect des droits humains. Nous entretenons des relations de partenariat avec des groupes et associations de défense des droits humains, des droits des peuples autochtones et des droits des femmes, ainsi qu'avec des mouvements démocratiques et des gouvernements de toutes les régions du monde, avec qui nous collaborons pour promouvoir les droits humains et les institutions démocratiques. Ces liens s'avèrent pour nous essentiels, autant pour notre travail d'intervention auprès des gouvernements et au sein des institutions régionales comme l'Organisation des États Américains (OEA), que pour le renforcement des capacités de nos partenaires qui souhaitent faire valoir leurs droits.

### Des partenariats pour renforcer le système interaméricain de protection des droits humains

Membre de la Coalition internationale des organisations de défense des droits humains pour les Amériques, qui regroupe plus de 150 organismes, Droits et Démocratie a participé avec ses partenaires aux efforts déployés pour renforcer le système de protection des droits humains de l'Organisation des États américains (OEA). Le respect intégral des droits humains, l'amélioration des mécanismes visant à les protéger, leur primauté sur les obligations commerciales découlant des accords de libre-échange, et la participation de la société civile, sont les revendications au centre de nos activités de défense des droits. Ces revendications ont d'ailleurs été adressées aux États membres à plusieurs occasions dans la dernière année, notamment lors de l'Assemblée générale de Santiago (juin 2003, Chili), du Sommet spécial sur la sécurité (mai 2003, Mexico), où les chefs d'État se sont montrés plus ouverts à la participation de la société civile, et du Sommet extraordinaire des Amériques (janvier 2004, Monterrey, Mexique).

Toujours dans le but de renforcer le système de protection des droits humains, nous soutenons les initiatives visant l'adoption d'instruments normatifs ainsi que la ratification et l'application de ces instruments par les États membres. En ce sens, nous soutenons financièrement le Caucus autochtone pour favoriser la participation de leaders autochtones des Amériques aux négociations entourant la Déclaration interaméricaine sur les droits des peuples autochtones. Nous poursuivons également notre campagne, avec la collaboration d'Amnesty International-Canada et de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), pour amener le Canada à ratifier la *Convention américaine relative aux droits de l'homme*. Pour plus d'information sur la Convention, on peut consulter le numéro spécial de *Libertas* consacré à ce sujet sur notre site Web : [www.dd-rd.ca](http://www.dd-rd.ca).

## Travailler avec la Commission africaine des droits de l'homme : une priorité

Droits et Démocratie a augmenté son aide financière et élargi sa programmation dans la région Afrique afin de renforcer le développement de mécanismes régionaux de protection des droits humains et de promotion de la démocratie sur le continent africain. L'espace institutionnel continental étant en profonde mutation depuis l'année 2000, le moment est donc bien choisi et les appuis plus nécessaires que jamais pour faire en sorte que les principes démocratiques soient inclus et respectés dans la mise sur pied et le fonctionnement des nouveaux organes continentaux que sont la Commission de l'Union africaine, le Parlement africain et la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples.

Notre travail a pour but de soutenir le dispositif panafricain de protection des droits humains, notamment la Commission africaine des droits de l'homme – principal mécanisme régional africain des droits humains – et d'accélérer le processus d'élaboration et d'application de normes démocratiques au sein de l'Union africaine. À ce chapitre, nous avons cherché à renforcer la collaboration et la coordination entre les différents organes de l'Union africaine et sommes intervenus en faveur de la ratification du *Protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples* relatif à la Cour africaine. Nous avons également intensifié notre soutien aux ONG africaines, qui jouent un rôle central dans la lutte pour la justice, la démocratie et les droits humains, et cherché à resserrer les liens entre ces organismes et la Commission de l'Union africaine, à l'occasion d'une mission effectuée en Éthiopie en février 2004.

Nous allons poursuivre ces activités en 2004, entre autres en soutenant le travail de la Rapporteuse spéciale sur les droits des femmes, afin d'accélérer le processus de signature et de ratification du *Protocole relatif aux droits des femmes en Afrique*, et en appuyant le processus d'élaboration d'une Charte sur la démocratie et la bonne gouvernance en Afrique.

## Intégration régionale en Asie : bâtir des partenariats pour inscrire les droits humains à l'ordre du jour

Dans toutes les régions d'Asie, la pauvreté compromet l'exercice des droits fondamentaux, notamment les droits à un niveau de vie décent, à la nourriture, au travail, au logement, à la santé et à l'éducation. Les personnes les plus touchées appartiennent aux groupes vulnérables de la société — petits paysans, autochtones et travailleurs non syndiqués.

Dans cette immense région, des efforts ont été déployés pour conclure des ententes à l'échelle sous-régionale, qui n'ont toutefois pas l'envergure de l'Union africaine ou de l'Organisation des États Américains. Ces accords portent généralement sur les échanges commerciaux et l'investissement et il n'existe pas de système pan-asiatique de protection des droits humains. Mais malgré la priorité accordée à l'intégration économique, il existe des mécanismes multilatéraux de promotion et de protection des droits humains qui pourraient davantage répondre aux besoins des personnes et des groupes qui veulent tenter des recours pour les violations des droits humains perpétrées dans la région. Aider la société civile à se familiariser avec ces mécanismes et à y accéder est la priorité de nos efforts en matière de mondialisation et de droits humains dans la région Asie-Pacifique.



Cette année, Droits et Démocratie a soutenu le travail d'organismes comme le China Labour Bulletin (droits des travailleurs en Chine), La Via Campesina (droits des paysans en Indonésie), la Coalition Habitat International (droit au logement en Inde) et le Réseau de recherche Asie-Pacifique (formation et recherche dans 15 pays d'Asie) de manière à renforcer, à l'échelon local, les capacités face aux problèmes complexes associés à l'intégration économique. Nous avons notamment offert des bourses et financé la participation de militants et de militantes à des forums internationaux. À la lumière de ces expériences, nous envisageons pour l'année qui vient d'élargir notre programmation en ce qui touche spécifiquement aux effets de l'intégration économique sur la situation des droits humains en Asie.

## De la formation pour renforcer le réseau des femmes autochtones des Amériques

Les femmes autochtones des Amériques appartenant au réseau *Enlace* dressent un bilan positif des activités de formation sur les instruments internationaux relatifs aux droits humains organisées en partenariat par Droits et Démocratie, le réseau *Enlace* et l'Université d'été des droits de l'homme (Genève). En marge de la Quatrième rencontre continentale des femmes autochtones des Amériques, qui a réuni près de 300 participantes (4-9 avril 2004, Pérou) et dont Droits et Démocratie a financé l'organisation, 13 ex-boursières originaires de sept pays ont, dans leurs conclusions, souligné la pertinence de cette formation en ce qui touche à l'acquisition de connaissances pratiques sur les mécanismes internationaux, au développement d'une identité collective et au resserrement des liens entre les femmes du réseau. Les participantes ont également suggéré une formation sur deux ans afin d'approfondir leurs connaissances et ont continué à développer la Commission des instruments internationaux, un mécanisme leur permettant de travailler collectivement, entre autres, sur le suivi de la *Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDAW). Vingt boursières de sept pays ont bénéficié de ces stages de formation au cours des trois dernières années.

Depuis 1993, Droits et Démocratie appuie financièrement *Enlace*, un réseau réunissant des organisations nationales de 13 pays qui offre aux femmes autochtones un lieu où elles peuvent définir des positions communes et faire entendre leur voix dans les forums internationaux. Ce réseau vise également à renforcer les capacités des femmes autochtones sur des enjeux qui les concernent comme la propriété intellectuelle des motifs artisanaux autochtones et la biodiversité, et leur fournit des occasions de discussions et des perspectives de collaboration.

*Enlace* a inspiré un autre réseau de femmes autochtones, cette fois en Asie. En effet, c'est aux Philippines que les femmes autochtones du réseau asiatique (AWIN) se sont réunies du 4 au 8 mars 2004 pour envisager des moyens de développer les capacités institutionnelles du réseau et consolider le travail des femmes autochtones. Droits et Démocratie a facilité la participation d'une représentante du réseau *Enlace*, qui est allée partager son expérience dans les Amériques avec des femmes autochtones d'Asie.



Femmes autochtones ayant participé à la formation sur les instruments internationaux.

**1<sup>ère</sup> rangée, de gauche à droite :**

Zuleika Ortiz (Panama),  
Melania Canales (Pérou),  
Irinea Bardales (Pérou),  
Marie Léger (Droits et Démocratie),  
Rosa María Tazna (Équateur);

**2<sup>e</sup> rangée :**

Antonia Alba (Panama),  
Margarita Gutierrez (Mexique),  
Cleotilde Vazquez (Guatemala),  
Natalia Sarapura (Argentine);

**3<sup>e</sup> rangée :**

Guadalupe Celestino (Mexique),  
Felicitas Martínez (Mexique),  
Avelina Pancho (Colombie),  
Jamileth del Socorro (Nicaragua),  
Martha Rodriguez (Nicaragua).

# INTERNATIONAL

## Défendre une vision axée sur les droits humains et mettre fin à l'impunité

L'un des objectifs principaux de Droits et Démocratie est de réduire l'écart parfois considérable entre l'adhésion officielle des États aux traités internationaux relatifs aux droits humains et les pratiques de ces mêmes États en ce qui concerne le respect de ces droits. En ce sens, notre action comporte deux principaux volets au niveau international. Le premier consiste à intervenir dans les forums internationaux pour que la dimension des droits humains soit intégrée dans les négociations d'accords internationaux ou de textes normatifs comme ceux de l'Organisation mondiale du commerce, et le second à intervenir au sein d'instances internationales pour mettre fin à l'impunité dont jouissent les individus ou les groupes responsables de graves violations des droits de la personne et faire en sorte que les personnes lésées obtiennent justice.

### Les défis de la société de l'information

De concert avec le Caucus Droits de l'homme, formé de 27 organisations nationales et internationales, Droits et Démocratie a exercé des pressions pour que les droits humains soient au centre des délibérations du Sommet mondial sur la société de l'information (10-12 décembre 2003, Genève). Compte tenu des intérêts de l'industrie et du resserrement des mesures de sécurité au niveau mondial, l'intégration des droits humains aux débats était loin d'être gagnée d'avance. Notre principale contribution a été le lancement de l'essai « L'étoile polaire : les droits humains dans la société de l'information », de Deborah Hurley, lors d'une réunion préparatoire au Sommet en septembre 2003. Cet essai, qui traite des défis et des perspectives de la société de l'information, montre en quoi les droits humains sont liés à la société de l'information et devraient de ce fait être au cœur des discussions du Sommet. Ces efforts ont vraisemblablement porté fruit, puisque plusieurs articles de la Déclaration finale traitent des droits humains. Prochain rendez-vous : décembre 2005 en Tunisie pour la deuxième partie du Sommet.



*L'essai « L'étoile polaire : les droits humains dans la société de l'information », publié d'abord en anglais et en français, a été traduit en arabe en vue de la deuxième partie du Sommet prévue en Tunisie en 2005. Il a aussi été traduit en espagnol par Auditoria Democratica Andina.*





« L'engagement continu de Droits et Démocratie à l'initiative de la CPI et la variété de ses méthodes de programmation axées sur un but stratégique unique ont été des facteurs essentiels de ses réalisations globales. »

Examen quinquennal de Droits et Démocratie, Bureau de l'inspecteur général, Affaires étrangères Canada, 2003.



Photo : Chris Kraffik

La Canadienne Louise Arbour, nommée Haut Commissaire aux droits de l'homme par le Secrétaire général des Nations Unies en février 2004. Droits et Démocratie continue d'apporter sa contribution aux travaux de la Commission des droits de l'homme, notamment à son processus de réforme, en présentant des propositions visant à renforcer la Commission en tant qu'organe principal du système de protection des droits humains des Nations Unies. Nous participons également aux négociations entourant l'adoption d'une Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

## La Cour pénale internationale : une campagne de longue haleine

L'entrée en vigueur du *Statut de Rome de la Cour pénale internationale* (CPI) en 2002 représente un accomplissement majeur dans le domaine des droits humains. Quatre-vingt-quatorze États ont maintenant ratifié le *Statut de Rome* de la CPI, qui permet de traduire en justice les auteurs de crimes contre l'humanité. Droits et Démocratie a joué un rôle de premier plan dans l'adoption du Statut et continue de le faire en aidant les États à le ratifier et à en intégrer les dispositions dans leur droit interne.

Dès 1998, Droits et Démocratie avait pris l'initiative d'organiser une conférence réunissant des représentants de gouvernements et d'ONG ainsi que des intellectuels, afin de préparer des stratégies de lobbying pour la préparation des réunions de l'ONU sur la CPI. Parmi nos contributions les plus significatives, il faut mentionner la production d'un manuel et l'organisation de cinq sessions de formation, en collaboration avec le Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale, afin de fournir une assistance technique aux États concernant la ratification et la mise en œuvre du traité. Ce manuel a été largement diffusé et traduit en cinq langues (français, espagnol, portugais, russe, chinois et arabe) et une deuxième édition du manuel en français et en anglais a été publiée en 2003. Nous avons d'ailleurs mené des actions en partenariat avec une coalition d'ONG canadiennes pour la CPI, dont les efforts concertés ont permis d'élaborer un programme de formation pour les fonctionnaires gouvernementaux, les ONG et les médias. Plus d'une centaine d'ONG provenant de 50 pays, 182 représentants gouvernementaux et 90 journalistes ont participé à ces cinq formations régionales. Droits et Démocratie fait en outre partie de la Coalition pour la Cour pénale internationale, qui regroupe plus de 2 000 organisations et qui a pour mandat de promouvoir une CPI juste, efficace et indépendante.

En 2004, un Séminaire technique pour les pays lusophones d'Afrique est prévu au Cap-Vert afin d'assister ces États dans les processus de ratification et de mise en œuvre du Statut de Rome.



## Influencer les politiques pour concrétiser le droit à une alimentation suffisante

Même si notre monde produit suffisamment de denrées alimentaires pour nourrir l'ensemble de sa population, des millions de personnes meurent de faim chaque année et des millions d'autres souffrent de faim et de malnutrition. Droits et Démocratie appuie les mouvements populaires et les associations paysannes qui cherchent à analyser les causes multiples du problème de la faim et qui préconisent des stratégies de rechange pour promouvoir et protéger les droits fondamentaux. Nous intervenons également à l'échelle multilatérale pour influencer les responsables du développement des politiques. Nos deux axes de travail ont été les négociations en cours sur l'agriculture à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la nouvelle initiative de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) concernant l'élaboration de directives pour concrétiser le droit à une alimentation suffisante à l'échelle nationale.

En marge de la rencontre ministérielle de l'OMC qui s'est déroulée à Cancun en septembre 2003, Droits et Démocratie a organisé une table ronde pour discuter des rapports entre le commerce international des produits agricoles et les obligations des États en matière de droits économiques, sociaux et culturels. Ce sujet avait fait l'objet de controverse au sein du groupe de travail intergouvernemental de la FAO chargé d'élaborer un ensemble de directives pour encadrer la concrétisation du droit à une alimentation suffisante. Ont participé à la table ronde de Cancun M.M. Hartwig de Haen, directeur général adjoint de la FAO, Miquel Rosseto, ministre de la réforme agraire du Brésil, et Henry Sarigih, président du Comité des droits humains de La Via Campesina, un organisme partenaire de Droits et Démocratie. On trouvera un compte rendu complet des interventions et discussions sur notre site Web : [www.dd-rd.ca](http://www.dd-rd.ca).

*Le droit à une alimentation suffisante s'inscrit dans « le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence ».*

*Article 11, Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.*

### Le saviez-vous ?

*La Charte internationale des droits de l'homme comprend les traités suivants : la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ainsi que le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort.*



Une brochure intitulée « *Droits humains et OMC : Où est passé le Programme pour le développement ?* » a été distribuée pour sensibiliser tant les gouvernements que les ONG, aux questions touchant le commerce international et les droits humains lors de la 5<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (10-14 septembre 2003, Cancun, Mexique).

*« Le développement est un processus global, économique, social, culturel et politique, qui vise à améliorer sans cesse le bien-être de l'ensemble de la population et de tous les individus, sur la base de leur participation active, libre et significative au développement et au partage équitable des bienfaits qui en découlent. »*

*Déclaration des Nations Unies sur le droit au développement*

## Lier commerce international et investissement aux obligations en matière de droits humains

Droits et Démocratie a complété son travail sur le droit à l'alimentation à la rencontre ministérielle de Cancun par un débat sur ce qu'un cadre de droits humains peut apporter au système régissant le commerce international. Organisée en partenariat avec 3D – *Trade-Human Rights and Equitable Economy*, une deuxième table ronde a réuni de nombreuses personnalités, dont Mary Robinson, ancienne Haut Commissaire aux droits de l'homme et Paul Hunt, Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à la santé, afin d'examiner les règles et pratiques gouvernant le commerce international sous l'angle des normes internationales des droits humains.

Alors que se discutent et se négocient dans diverses instances, notamment à l'OMC, les règles gouvernant l'investissement, il devient de plus en plus urgent de réfléchir sur les défis qu'il faudra relever pour faire respecter les obligations des États en matière de droits humains. C'est dans cet esprit que plus d'une centaine de personnes de divers horizons – représentants du gouvernement et d'organismes non gouvernementaux, syndicalistes, diplomates, universitaires et étudiants – ont participé le 11 juin dernier au Groupe de réflexion annuel de Droits et Démocratie sur le thème « L'investissement dans les pays en voie de développement: relever le défi des droits humains ». Cette rencontre avait pour but d'offrir un espace de discussion et de réflexion sur les moyens à prendre pour que les règles et pratiques gouvernant l'investissement international servent la cause des droits humains.

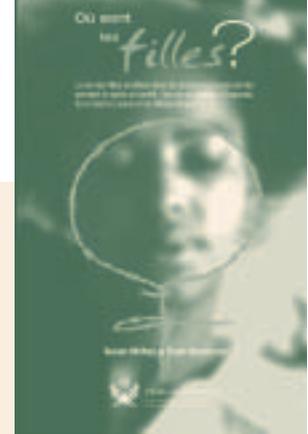
## Poursuivre les auteurs de violences sexuelles devant des instances pénales internationales

Droits et Démocratie a poursuivi ses efforts pour faire reconnaître les actes de violence sexuelle dirigés contre les femmes par les instances internationales. La Coalition pour les droits des femmes en situation de conflit, mise sur pied et coordonnée par Droits et Démocratie, est intervenue devant la Commission Vérité et Réconciliation de la Sierra Leone pour aborder la question des violences sexuelles en droit international en rapport avec les crimes commis contre des femmes et des filles en Sierra Leone, notamment les viols, les viols collectifs et l'esclavage sexuel.

Ces initiatives s'inspirent du travail déjà entrepris avec les ONG rwandaises pour faire reconnaître le viol comme un instrument de génocide – une lutte d'ailleurs couronnée de succès en 1998 – par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), situé à Arusha en Tanzanie. Depuis 1996, la Coalition s'emploie à faire reconnaître le viol comme un crime de guerre, un crime contre l'humanité et un acte de génocide, et ces efforts ont notamment conduit à la reconnaissance de ces crimes dans le Statut de Rome de la Cour pénale internationale. En 2004, ce travail d'intervention va se poursuivre, en collaboration avec des ONG congolaises de défense des droits des femmes, cette fois sur les violences sexuelles commises durant le conflit en République démocratique du Congo.

## Une étude pour démystifier le rôle des filles au sein des forces et groupes armés

Lancée à l'occasion des travaux de la Commission du statut de la femme de l'ONU en mars 2004, l'étude *Où sont les filles?* a connu un retentissement immédiat dans les médias nationaux et internationaux ainsi qu'auprès des acteurs œuvrant directement sur le terrain. Conduite pendant plus de trois ans et demi par Susan McKay et Dyan Mazurana, avec le soutien financier de l'Agence canadienne de développement international, l'étude décrit et analyse l'expérience et les fonctions des filles au sein des forces et groupes armés dans le cadre des conflits survenus dans le Nord de l'Ouganda (de 1986 à aujourd'hui), en Sierra Leone (1991-2002) et au Mozambique (1976-1992). Les auteures montrent notamment que les filles incorporées n'ont jamais été de simples « civiles associées aux troupes ». Où sont les filles, si elles ne sont pas recensées comme membres des forces et groupes armés quand vient le temps de désarmer, de démobiler et de reconstruire les sociétés?



« *Où sont les filles?* est un livre à lire sur-le-champ, un livre à passer à nos collègues. Les révélations courageuses de McKay et de Mazurana sur l'utilisation et l'exploitation brutale des filles tant par les gouvernements que par les groupes d'opposition armés doivent nous faire mûrement réfléchir. À nous ensuite d'utiliser cette étude comme une plate-forme pour agir – obliger chaque force ou groupe armé coupable de ces pratiques (ainsi que ceux qui les soutiennent) à rendre des comptes, repenser la façon dont nos propres organismes interviennent pour mettre fin aux conflits et, par dessus tout, accorder toute notre attention aux besoins qu'expriment les filles elles-mêmes. *Où sont les filles?* est un ouvrage très important pour nous tous. »

Cynthia Enloe, auteure de *Maneuvers: The International Politics of Militarizing Women's Lives*.





## Intervenir en cas de situations urgentes et saisir les occasions importantes

L'initiative Interventions urgentes et occasions importantes nous permet de réagir rapidement quand surviennent des violations des droits humains, des crises humanitaires ou des événements politiques relevant de notre mandat, mais qui n'ont pas été prévus dans notre budget régulier.

Nous avons par exemple soutenu les efforts déployés pour défendre les droits de la personne en Iran, notamment dans le cas de l'affaire Zahra Kazemi, cette photo-journaliste de nationalité canadienne battue à mort par les autorités iraniennes en juillet 2003. Nous avons ainsi appuyé le travail entrepris par des ONG au Canada, en participant activement aux discussions avec le ministère canadien des Affaires étrangères entourant l'affaire Kazemi et les droits humains en Iran, et financé la participation d'un observateur indépendant du milieu des ONG au procès des responsables de la mort de Zahra Kazemi. Nous avons aussi envoyé une mission d'observation en Côte-d'Ivoire afin de dresser un portrait d'ensemble de la situation politique du pays, notamment en ce qui touche aux principes démocratiques et au respect des droits humains. Cette mission d'une dizaine de jours, qui a donné lieu à plusieurs rencontres avec des représentants du gouvernement et de la société civile, devait déterminer de quelle manière Droits et Démocratie peut intervenir pour soutenir le processus de réconciliation nationale, le développement des institutions démocratiques et le plein respect des droits humains.





## Promouvoir et défendre les droits humains : aussi un engagement canadien

### Deux autochtones d'Amérique latine lauréats du Prix John-Humphrey pour la liberté

Le Prix John-Humphrey pour la liberté 2003 a été décerné à Angélica Mendoza de Ascarza, du Pérou, et à Kimy Pernía Domicó, de la Colombie, pour leur lutte courageuse en faveur des droits de la personne et leur inlassable quête de justice dans leur pays. Lors d'une cérémonie qui a rassemblé plus de 200 personnes au Musée canadien des Civilisations à Ottawa, le 9 décembre dernier, Angélica Mendoza a, dans un vibrant témoignage, souligné qu'il ne peut y avoir de réconciliation sans justice au Pérou et que l'appui du gouvernement et du public canadiens sont indispensables pour assurer la mise en œuvre des recommandations du rapport de la Commission Vérité et Réconciliation. En l'absence de Kimy Pernía Domicó, disparu en 2001, sa fille Martha Cecilia Domicó a accepté le prix en son nom en indiquant que ce prix symbolisait la lutte menée par son père pour les droits de son peuple, les Embera-Katio, et plus largement pour les droits de tous les peuples autochtones, ajoutant qu'elle souhaitait vivement que ce Prix permette la tenue d'une enquête sur la disparition de son père.

Le Prix, qui s'accompagne d'une bourse de 25 000 \$ et d'une tournée pan-canadienne, permet de sensibiliser le public canadien, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les médias à la situation des droits de la personne dans le pays du lauréat. Lors de leur séjour au Canada, du 28 novembre au 12 décembre 2003, Mmes Mendoza de Ascarza et Domicó ont fait étape à Vancouver, Edmonton, Toronto, Ottawa et Montréal pour faire connaître la situation des droits humains et partager leurs expériences. Les événements et les rencontres organisés en collaboration avec des partenaires ont donné lieu à des moments émouvants, des échanges stimulants, l'amorce de contacts de collaboration et, surtout, à des élans de solidarité qui confirment l'importance du Prix.



Photo : Métropolis

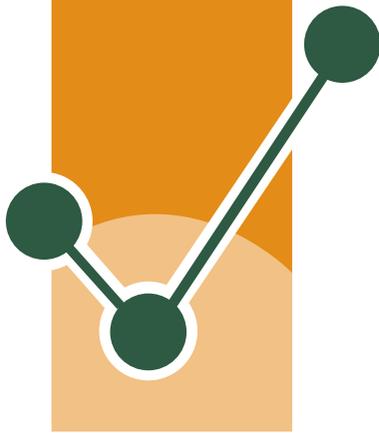
*Angélica Mendoza de Ascarza, du Pérou, et Martha Cecilia Domicó, fille du lauréat Kimy Pernía Domicó, de Colombie.*

#### Angélica Mendoza de Ascarza...

...se bat avec une admirable détermination depuis 20 ans pour la vérité et la justice au Pérou. C'est la disparition de son fils de 19 ans, en 1983, qui la pousse à s'engager dans une longue lutte pour tenter de faire la lumière sur sa disparition et celles de milliers d'autres personnes, survenues durant la guerre civile opposant le gouvernement du Pérou et les rebelles de Sentier Lumineux. Fondatrice de l'Asociación Nacional de Familiares de Desaparecidos del Perú (ANFASEP), cette femme d'Ayacucho, dans les Andes, a été une des inspiratrices pour la création de la Commission de Vérité et Réconciliation du Pérou.

#### Kimy Pernía Domicó...

...est un leader respecté du peuple Embera Katio de l'Alto-Sinu, dans la province de Cordoba, en Colombie. Devant la menace que représentait la construction du barrage hydroélectrique Urrá, financé en partie par des intérêts canadiens, il a joué un rôle de premier plan en alertant l'opinion tant colombienne qu'internationale sur les conséquences désastreuses de ce méga-projet pour la survie de son peuple et en mettant en lumière l'impact des investissements étrangers sur les droits des autochtones. Porté disparu depuis juin 2001, Kimy Pernía Domicó est devenu un symbole de la lutte des droits des peuples autochtones.



**Rights & Democracy  
NETWORK | RÉSEAU  
Droits et Démocratie**

- Projets et mise en place d'une délégation en cours
- Contacts faits
- ▲ Projection

## Lancement du Réseau Droits et Démocratie

C'est au cours de l'année 2003 qu'a été lancé le Réseau Droits et Démocratie dans les universités et collèges canadiens, grâce au soutien financier d'Affaires étrangères Canada. Le Réseau a pour but de créer des espaces permettant aux étudiants membres de la Délégation Droits et Démocratie de leur institution d'enseignement d'en apprendre davantage sur les droits humains, le développement démocratique et la mondialisation, d'échanger des idées, et de proposer et de mener des actions concrètes. Grâce à cette initiative, qui nous a permis de visiter 38 institutions d'enseignement, nous avons pu resserrer nos liens avec les communautés universitaires de tout le pays.

Le Réseau a soutenu 25 projets de promotion et de sensibilisation réalisés par des étudiants provenant de 37 disciplines différentes. Ces projets vont de la création d'un jeu de société sur la mondialisation économique à l'organisation d'une table ronde sur l'éducation aux droits humains, en passant par la production d'émissions radiophoniques qui explorent les rapports entre culture et droits humains.

Pour d'autres renseignements sur les activités du Réseau, consulter son site Web : [www.droitsdemocratie.net](http://www.droitsdemocratie.net)

### ALBERTA

- Alberta University (Edmonton)
- University of Calgary (Calgary)

### COLOMBIE-BRITANNIQUE

- Malaspina University-College (Nanaimo)
- University of British Columbia (Vancouver)
- University of Victoria (Victoria)

### MANITOBA

- Collège universitaire de Saint-Boniface (Winnipeg)
- ▲ University of Winnipeg (Winnipeg)

### NOUVEAU-BRUNSWICK

- Université de Moncton (Moncton)
- Mount Allison University (Sackville)
- ▲ St-Thomas University - Atlantic Human Rights Centre (Fredericton)

### NOUVELLE-ÉCOSSE

- Acadia University (Wolfville)
- Dalhousie University (Halifax)
- University of King's College (Halifax)
- Université Sainte-Anne (Pointe-de-l'Église)

### NUNAVUT

- Nunavut Arctic College (Iqaluit)

### TERRE-NEUVE

- ▲ Memorial University of Newfoundland

### ONTARIO

- Brock University (St.Catharines)
- Carleton University (Ottawa)
- Ontario College of Arts and Design (OCAD) (Toronto)
- Ottawa University (Ottawa)
- University of Western Ontario (London)
- Queens University (Kingston)
- Toronto University (Toronto)
- Waterloo University (Waterloo)
- Wilfrid Laurier University (Waterloo)
- York University : Glendon College (Toronto)
- ▲ University of Guelph (Guelph)
- University of Western Ontario (London)

### QUÉBEC

- Bishop's University (Lennoxville)
- Concordia University (Montréal)
- Université Laval (Québec)
- McGill University (Montréal)
- Université de Sherbrooke (Sherbrooke)
- Université de Montréal (Montréal)
- Université du Québec à Montréal (Montréal)
- Université du Québec à Trois-Rivières (Trois-Rivières)

### SASKATCHEWAN

- ▲ University of Saskatchewan (Saskatoon)
- ▲ First Nations University (Regina)



## Nos stagiaires

Droits et Démocratie a repris sa participation au programme Jeunes Professionnels à l'international administré par Affaires étrangères Canada. Cinq jeunes Canadiens sélectionnés parmi plus de 130 candidats provenant de toutes les régions du pays, ont ainsi pu collaborer avec plusieurs de nos partenaires. Ce programme a un rayonnement international et national manifeste, comme en témoignent les destinations de nos stagiaires, à savoir Genève, Washington DC, Hong Kong, Lima et Bangkok. Engagés dans diverses organisations internationales, régionales et nationales, les jeunes ont accompli un travail remarquable, que ce soit auprès de la Rapporteuse sur les exécutions sommaires et arbitraires de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, du Centre pour la justice et le droit international (CEJIL), du « China Labour Bulletin », de la coalition des femmes autochtones *Chirapaq* ou d'un groupe chargé de produire des documents d'information sur la Birmanie.

## Quelques-uns de nos partenariats avec des coalitions canadiennes

Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles, une coalition pancanadienne chargée de surveiller la mise en oeuvre des mesures antiterroristes adoptées par le Canada.

Coalition canadienne sur les droits humains en Chine, une coalition d'organisations canadiennes qui fait la promotion des droits humains en Chine principalement en ce qui a trait à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et du dialogue bilatéral du Canada avec la Chine sur la question des droits humains.

Comité canadien des ONG pour la Birmanie, un comité regroupant six ONG canadiennes qui s'emploie à développer et à consolider les organisations civiles oeuvrant à la frontière de la Birmanie pour un règlement pacifique entre le régime militaire et les forces démocratiques.

Groupe d'orientation politique pour les Amériques, le Forum Afrique-Canada et le Groupe canadien de réflexion sur la sécurité alimentaire du Conseil canadien pour la coopération internationale.

Initiative d'Halifax, une coalition d'organisations environnementales, syndicales, de développement et des droits humains préoccupées par les politiques et les pratiques des institutions financières internationales.

Projet de recherche sur le commerce et l'investissement, un groupe de réflexion qui s'emploie à développer une analyse et à faire de la recherche pour appuyer le travail de plaidoyer des organisations de la société civile concernant les ententes internationales liées au commerce et à l'investissement.

*« Droits et Démocratie a établi sa crédibilité auprès de la plupart de ses principaux partenaires, en particulier au sein de la société civile. »*

Examen quinquennal de Droits et Démocratie, Bureau de l'inspecteur général, Affaires étrangères Canada.



*Droits et Démocratie a soutenu financièrement plus d'une centaine de projets qui ont pour principal objectif de défendre les droits de la personne, surtout dans les pays où ces droits sont bafoués, pour favoriser un changement politique et renforcer les capacités des institutions et des programmes, principalement avec les partenaires des pays en voie de développement. Pour une description de tous les projets ayant reçu un appui financier de Droits et Démocratie en 2003-2004, consulter notre site : [www.dd-rd.ca](http://www.dd-rd.ca)*

## **Notre dialogue avec le gouvernement canadien**

Durant l'année 2003-2004, les contacts qu'entretient Droits et Démocratie avec les institutions, le Parlement et le gouvernement canadiens se sont nettement intensifiés. Nous avons notamment été plus présents auprès des deux chambres du Parlement et de l'ensemble des partis politiques. À cet égard, nous sommes intervenus à trois reprises devant les Comités permanents de la Chambre des Communes (Islam, Haïti et le projet de loi C-9). Nous avons aussi approfondi nos relations avec Affaires étrangères Canada et développé de nouveaux liens de collaboration avec le ministère de la Justice, Patrimoine Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Au cours de la prochaine année, Droits et Démocratie soumettra au Parlement et au gouvernement des mémorandums consacrés à des enjeux majeurs de la politique nationale et internationale du Canada.

## **Nos plus récentes publications**

*Où sont les filles ?* La vie des filles enrôlées dans les forces et groupes armés pendant et après un conflit : les cas du nord de l'Ouganda, de la Sierra Leone et du Mozambique, par Susan McKay et Dyan Mazurana.

*Haïti : un bicentenaire au goût amer*, Philippe Tremblay en collaboration avec Madeleine Desnoyers et Luis Van Isschot, rapport de la mission de Droits et Démocratie, septembre 2003.

*Saisir l'occasion : les Afghanes et l'élaboration de la constitution*, Ariane Brunet et Isabelle Solon Helal, rapport de la mission de Droits et Démocratie, septembre 2003.

*Concrétiser le droit à une alimentation suffisante : obligations des États et commerce international des produits agricoles*, rapport d'un atelier intersessions, 11 septembre 2003, Cancun, 5<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC).

*L'étoile polaire : Les droits humains et la société de l'information*, Deborah Hurley, essai publié dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information. Aussi publié en espagnol et en arabe.

*Concilier investissement direct à l'étranger et droits humains*, rapport du groupe de réflexion de Droits et Démocratie, Ottawa, le 11 juin 2003.

*L'investissement international et les droits humains : Enjeux politiques et juridiques*, Rémi Bachand et Stéphanie Rousseau, document préparatoire au Groupe de réflexion de Droits et Démocratie, 11 juin 2003.

Pour commander nos publications, visitez notre site Web : [www.dd-rd.ca](http://www.dd-rd.ca)

# NOS THÉMATIQUES



## Développement démocratique

La thématique Développement démocratique est consacrée à la promotion et à la défense de la démocratie (définie comme le respect de tous les droits de la personne) à l'échelle nationale, régionale et internationale. En ce sens, Droits et Démocratie encourage la participation de la société civile, la reconnaissance du droit à la démocratie, le renforcement des institutions de protection des droits de la personne et des capacités de ses partenaires durant des périodes stratégiques de transition vers la démocratie. Son objectif stratégique est de favoriser la participation effective à la sphère politique des secteurs de la population qui en sont exclus. Un cadre de référence fondé sur des instruments internationaux des droits de la personne lui permet d'évaluer le développement démocratique dans des pays donnés. Ces études sont destinées à aider les intervenants internationaux à définir leurs stratégies de soutien à la démocratisation ainsi qu'à consolider certains secteurs sociaux clés. Les activités prévues au Programme 2003-2005 comprennent notamment la tenue d'un forum au Maroc pour favoriser le dialogue entre la société civile et le gouvernement; le soutien de divers projets d'édification de la paix en Colombie et dans la région des Grands Lacs africains, le développement constitutionnel au Kenya et au Nigeria, et des mouvements pro-démocratie en Birmanie, au Mexique, au Guatemala et au Pérou; le renforcement du système inter-américain de protection des droits humains, et enfin, la promotion du droit à la démocratie auprès des Nations Unies.

## Droits des femmes

Dans le cadre de son volet thématique Droits des femmes, Droits et Démocratie s'emploie à défendre et promouvoir l'intégration des droits des femmes au sein du système des Nations Unies et d'autres organismes internationaux et régionaux, et fait campagne en faveur de la mise en œuvre des instruments internationaux relatifs aux droits des femmes comme la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (1979) et la *Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes* (1993). Pour documenter les violations des droits fondamentaux des femmes, l'organisme a produit une méthode de recherche sexospécifique et publié des manuels. De même, en collaboration avec ses partenaires, Droits et Démocratie participe à la lutte contre l'impunité entourant les crimes de violence contre les femmes dans les situations de conflit armé. La mise en œuvre de la *Résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité* (2000) à l'échelle nationale dans des pays comme l'Afghanistan et la République démocratique du Congo, fait également partie de ses activités. Droits et Démocratie étudie également l'impact des fondamentalismes religieux en définissant des tendances et des stratégies pour le contrer, y compris des missions et des campagnes de sensibilisation du public au moyen du Web.

*Nous tenons à remercier tous nos partenaires ainsi que les Amis de Droits et Démocratie pour leur soutien à notre organisme et à sa mission.*



## Mondialisation et droits humains

L'objectif de la thématique Mondialisation et droits humains consiste à veiller à ce que les politiques et le droit régissant l'intégration économique ne nuisent pas à la promotion et à la protection de celles régissant les droits de la personne à l'échelle internationale. En ce sens, Droits et Démocratie participe à des coalitions non gouvernementales canadiennes et internationales sur des enjeux interdisciplinaires comme le droit à l'alimentation et l'impact des investissements étrangers et des technologies de l'information et de la communication sur les droits de la personne. Dans le cadre de ses projets, il soutient des partenaires dans les régions de l'Asie, de l'Afrique et des Amériques, et plus particulièrement dans un contexte d'intégration régionale. Il fait la promotion des droits au plan international, notamment en ce qui concerne les accords de l'Organisation mondiale du commerce sur l'agriculture et sur la propriété intellectuelle, le groupe de travail intergouvernemental de la FAO sur le droit à une alimentation suffisante ainsi que les initiatives de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies relatives aux droits économiques, sociaux et culturels. Droits et Démocratie participe au Sommet mondial sur la société de l'information ainsi qu'aux activités de suivi de la Conférence sur le financement du développement.

## Droits des peuples autochtones

Dans le cadre de la thématique Droits des peuples autochtones, Droits et Démocratie s'emploie à défendre et promouvoir les droits fondamentaux et les droits collectifs des peuples autochtones, et plus particulièrement le droit à l'autodétermination. L'adoption des projets de déclaration sur les droits des peuples autochtones de l'ONU et de l'Organisation des États américains (OEA), de même que le dialogue entre les gouvernements et les peuples autochtones, font partie de ses priorités. En ce sens, Droits et Démocratie facilite la participation des organisations autochtones au processus démocratique de certains pays et leur accès aux instances internationales pour promouvoir leurs droits. Il appuie également le Réseau continental des femmes autochtones afin d'accroître leur participation aux débats nationaux et internationaux. Droits et Démocratie soutient également les efforts déployés pour protéger les droits collectifs de propriété intellectuelle associés à la création de dessins et de motifs décoratifs.

## Sensibilisation internationale aux droits humains

Dans le cadre du volet thématique Sensibilisation internationale aux droits humains, Droits et Démocratie encourage les États à soutenir la Cour pénale internationale et leur fournit une assistance technique pour les aider à mettre en œuvre le Statut de la Cour et à harmoniser leur droit interne. Il s'emploie à aider des ONG, plus particulièrement celles de pays en voie de développement, à participer à des forums régionaux et internationaux. Dans ce cadre, il participe aux travaux de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, appuie le travail des défenseurs des droits de la personne sur le terrain, encourage la mise en place de mécanismes de protection des droits de la personne, incluant les rapporteurs spéciaux, et propose des mesures pour protéger et renforcer le système international de protection des droits humains. Droits et Démocratie surveille également l'impact des nouvelles lois en matière de sécurité sur les libertés civiles et les droits de la personne, en participant à la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles.



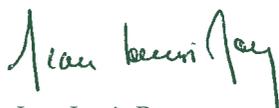
# RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration de Droits et Démocratie. Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et, lorsque cela est approprié, comprennent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de la direction. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers.

La direction maintient des systèmes comptables, financiers, de contrôle de gestion et d'information, de même que des pratiques de gestion conçus pour fournir une assurance raisonnable que des informations fiables et pertinentes sont disponibles au moment opportun; que les actifs sont protégés et contrôlés; que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de Droits et Démocratie et que l'exploitation est menée efficacement. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont conformes à la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*, aux règlements administratifs et aux politiques de Droits et Démocratie.

Le Conseil d'administration est responsable de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière tel que précisé ci-dessus. Le Conseil assume cette charge par l'entremise du Comité des finances et de vérification qui est composé d'administrateurs dont aucun n'est membre de la direction. Le Comité des finances et de vérification examine les états financiers annuels et tous rapports s'y rattachant; le Comité rencontre annuellement le vérificateur externe et peut faire des recommandations au Conseil d'administration à l'égard de ceux-ci et/ou d'affaires connexes.

Le vérificateur externe, le vérificateur général du Canada, effectue une vérification indépendante des états financiers et présente son rapport à Droits et Démocratie et au ministre des Affaires étrangères.



Jean-Louis Roy

*Le président*



Marie-France Cloutier

*La directrice de l'administration  
et des ressources*

Montréal, Canada

Le 18 mai 2004

# RAPPORT DU VÉRIFICATEUR



Au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique et au ministre des Affaires étrangères

J'ai vérifié le bilan du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique au 31 mars 2004 et les états des résultats et de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2004, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Nancy Cheng, FCA

*Vérificatrice générale adjointe*

Ottawa, Canada

Le 18 mai 2004



# CENTRE INTERNATIONAL DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE

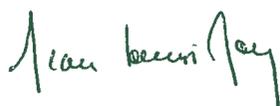
## BILAN AU 31 MARS

ACTIF	2004	2003
<b>À court terme</b>		
Dépôts à terme (note 4)	1 465 876 \$	2 314 209 \$
Intérêts courus	2 753	6 143
Débiteurs	101 270	53 252
Contributions à recevoir	127 923	24 777
Frais payés d'avance	34 305	44 977
	1 732 127	2 443 358
<b>À long terme</b>		
Immobilisations (note 5)	360 104	350 944
	2 092 231 \$	2 794 302 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Découvert bancaire	58 744 \$	514 954 \$
Créditeurs	206 860	114 712
Salaires et vacances à payer	369 515	377 038
Prestations de cessation d'emploi	-----	175 857
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 6)	10 933	9 514
Subventions à payer	181 273	7 500
Contributions reportées (note 7)	314 444	500 337
	1 141 769	1 699 912
<b>À long terme</b>		
Avantages incitatifs reportés sur le bail	107 940	125 447
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 6)	63 174	74 107
	171 114	199 554
Financement en capital reporté (note 8)	207 816	167 106
	1 520 699	2 066 572
<b>AVOIR</b>		
Avoir	571 532	727 730
	2 092 231 \$	2 794 302 \$

Engagements (note 11)

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

Approuvé par :



Jean-Louis Roy  
Le président du Centre



Kathleen Mahoney  
La présidente du Conseil



## ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'AVOIR POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
<b>Dépenses (note 9)</b>		
Programmes et activités		
Développement démocratique	1 526 718 \$	1 025 868 \$
Droits des femmes	1 456 106	1 104 316
Mondialisation et droits humains	675 738	580 108
Droits des peuples autochtones	642 804	598 478
Sensibilisation internationale aux droits humains	493 927	434 459
Interventions d'urgence et occasions importantes	203 175	344 810
Communication et éducation du public	694 451	769 615
	5 692 919	4 857 654
Administration générale	622 874	599 374
Coût d'exploitation avant prestations de cessation d'emploi	6 315 793	5 457 028
Prestations de cessation d'emploi	-----	175 857
Coût d'exploitation après prestations de cessation d'emploi	6 315 793	5 632 885
<b>Revenus</b>		
Contributions du gouvernement du Canada pour des projets spécifiques (note 10)	750 237	189 272
Autres contributions (note 10)	521 884	376 275
Intérêts	55 079	62 614
	1 327 200	628 161
Résultats d'exploitation avant financement du gouvernement du Canada	4 988 593	5 004 724
Financement du gouvernement du Canada		
Crédit parlementaire - financement de base	4 764 408	4 820 170
Amortissement du financement en capital reporté (note 8)	67 987	75 276
	4 832 395	4 895 446
Résultats d'exploitation pour l'exercice	(156 198)	(109 278)
Avoir au début de l'exercice	727 730	837 008
Avoir à la fin de l'exercice	571 532 \$	727 730 \$

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*



## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
<b>Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités d'exploitation</b>		
Résultats d'exploitation pour l'exercice	(156 198) \$	(109 278) \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	99 537	85 914
Amortissement du financement en capital reporté	(67 987)	(75 276)
Autres	-----	7 869
	(124 648)	(90 771)
Variation du fonds de roulement autre que l'encaisse	(54 561)	234 948
Diminution des avantages incitatifs reportés sur le bail	(17 507)	(14 997)
Augmentation (diminution) des contributions reportées	(185 893)	437 922
	(382 609)	567 102
<b>Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités de financement</b>		
Crédit parlementaire - financement en capital	108 697	52 934
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	-----	85 800
Paiements des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(9 514)	(2 179)
	99 183	136 555
<b>Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités d'investissement</b>		
Acquisition de dépôts à terme	(2 345 664)	(2 314 209)
Remboursement de dépôts à terme	3 193 997	1 490 112
Acquisition d'immobilisations	(108 697)	(52 934)
Acquisition d'immobilisations louées en vertu d'un contrat de location-acquisition	-----	(85 800)
	739 636	(962 831)
<b>Changement net du découvert bancaire</b>	456 210	(259 174)
Découvert bancaire au début de l'exercice	(514 954)	(255 780)
<b>Découvert bancaire à la fin de l'exercice</b>	(58 744) \$	(514 954) \$

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 2004

### 1. Pouvoirs et activités

Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique a été créé par le Parlement du Canada en 1988 par la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*. Le Centre exerce ses activités sous le nom de Droits et Démocratie.

Droits et Démocratie a pour mission d'amorcer, d'encourager et d'appuyer la coopération entre le Canada et les pays étrangers en ce qui touche la promotion, le développement et le renforcement des institutions et programmes démocratiques ou se rapportant aux droits de la personne, qui donnent effet aux droits et libertés consacrés par la *Charte internationale des droits de l'homme*. Il lui incombe pour l'accomplissement de sa mission :

- a) d'appuyer les programmes et les activités de développement en faveur des pays en voie de développement;
- b) d'appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement; et
- c) de stimuler et appuyer la recherche et l'éducation, le dialogue, l'échange d'information et la collaboration entre les citoyens et les institutions, tant au Canada qu'à l'étranger.

Droits et Démocratie est exempt de tout impôt sur les bénéfices. Il est un organisme de charité enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

#### Dispositions financières

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays en voie de développement, la Loi prévoit que Droits et Démocratie peut recevoir des crédits votés par le Parlement. Droits et Démocratie peut également recevoir des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement, Droits et Démocratie peut recevoir et utiliser, en plus des crédits qui pourraient être votés par le Parlement à cette fin, des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

### 2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont énoncées ci-bas.

- a) **Crédit parlementaire**  
Le crédit parlementaire est reçu par le biais du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. La portion du crédit parlementaire utilisée pour l'acquisition d'immobilisations est comptabilisée comme financement en capital reporté et amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations correspondantes. L'autre partie du crédit parlementaire est comptabilisée à l'état des résultats au cours de l'exercice pour lequel il est approuvé.
- b) **Contributions**  
Droits et Démocratie applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés en vertu d'affectations d'origine externe sont reportés et constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.
- c) **Dépenses de subventions**  
Les subventions accordées sont imputées aux résultats dans l'exercice où les versements sont dus tels qu'autorisés par Droits et Démocratie.
- d) **Dépôts à terme**  
Les dépôts à terme sont inscrits au prix coûtant.
- e) **Immobilisations**  
Le mobilier et équipement et l'équipement informatique sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire au taux annuel de 20 %. Les améliorations locatives sont comptabilisées au coût et sont amorties sur la durée non écoulée du bail. Les actifs acquis par le biais de contrat de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et sont amortis selon la même méthode et les mêmes taux que les autres immobilisations.
- f) **Régime de retraite**  
Les employés de Droits et Démocratie participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et Droits et Démocratie doivent tous les deux contribuer au coût du régime. Les contributions de Droits et Démocratie sont portées aux dépenses de l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent les obligations totales de Droits et Démocratie au titre du régime de retraite.  
D'après les lois actuelles, Droits et Démocratie n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pensions de retraite de la fonction publique.

### 3. Juste valeur des instruments financiers

Les opérations liées à l'encaisse (découvert bancaire), les dépôts à terme, les intérêts courus, les débiteurs, les contributions à recevoir, les créditeurs, les salaires et vacances à payer et les subventions à payer découlent du cours normal de l'exploitation de Droits et Démocratie. La valeur aux livres de chacun de ces postes se rapproche de leur juste valeur car leur échéance est à court terme. Il n'y a pas de concentration des débiteurs, par conséquent le risque de crédit est faible.

### 4. Dépôts à terme

Au 31 mars 2004, les dépôts à terme ont un taux d'intérêt moyen de 2,90% (3,05% en 2003) et une durée moyenne de 334 jours (333 jours en 2003).

## 5. Immobilisations

	2004		2003
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette
Mobilier et équipement	542 195 \$	442 398 \$	99 797 \$
Équipement informatique	380 407	261 811	118 596
Améliorations locatives	205 752	64 041	141 711
	1 128 354 \$	768 250 \$	360 104 \$
			350 944 \$

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition d'une valeur brute de 85 800 \$ (85 800 \$ en 2003) moins l'amortissement cumulé de 17 553 \$ (3 510 \$ en 2003).

## 6. Obligations découlant de contrats de location - acquisition

Droits et Démocratie a signé une entente pour la location d'équipements de bureau en vertu de contrats de location-acquisition. Les obligations découlant de contrats de location-acquisition ont été actualisées à un taux d'intérêt moyen de 14,15% par année. Les paiements minimums exigibles en vertu du bail pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 ont totalisé 20 856 \$ (5 214 \$ en 2003), ce qui inclut un montant d'intérêts de 11 342 \$ (3 035 \$ en 2003) imputé aux résultats.

Au 31 mars 2004, les paiements minimums exigibles en vertu du bail étaient :

	2005	20 856 \$
	2006	20 856
	2007	20 856
	2008	20 856
	2009	20 804
Total des paiements minimums exigibles en vertu du bail		104 228
Moins : intérêts implicites		(30 121)
		74 107
Portion à court terme		(10 933)
		63 174 \$

## 7. Contributions reportées

Les contributions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets spécifiques et qui sont reçues ou à recevoir au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les dépenses d'exercices ultérieurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2004	2003
Contributions reportées au début de l'exercice	500 337 \$	62 415 \$
Montant constaté comme revenu de l'exercice (note 10)	(477 281)	(37 894)
Agence canadienne de développement international		
Projet pour les femmes afghanes	180 420	385 063
Projet de recherche sur les filles soldats	-----	69 601
Inter-Pares		
Projet du comité national sur la santé et l'éducation	6 451	18 833
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Programme de stages internationaux pour les jeunes	-----	277
Atelier sur la CPI dans les pays lusophones d'Afrique	45 000	-----
Réseau étudiant Droits et Démocratie	54 469	-----
Dons	5 048	2 042
Contributions reportées à la fin de l'exercice	314 444 \$	500 337 \$

Les contributions reportées au 31 mars sont constituées comme suit :

Agence canadienne de développement international		
Projet pour les femmes afghanes	180 420 \$	385 063 \$
Projet de recherche sur les filles soldats	2 624	69 601
Fondation Shaler Adams		
Projet de monitoring du tribunal rwandais	-----	24 521
Inter-Pares		
Projet du comité national sur la santé et l'éducation	25 284	18 833
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Programme de stages internationaux pour les jeunes	-----	277
Atelier sur la CPI dans les pays lusophones d'Afrique	45 000	-----
Réseau étudiant Droits et Démocratie	54 469	-----
Dons	6 647	2 042
	314 444 \$	500 337 \$

## 8. Financement en capital reporté

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	167 106 \$	189 448 \$
Crédit parlementaire - financement en capital	108 697	52 934
Amortissement du financement en capital reporté	(67 987)	(75 276)
Solde à la fin de l'exercice	207 816 \$	167 106 \$

**9. Dépenses**

	2004			2003
	Programmes et activités	Administration générale	Total	Total
Projets	3 436 005 \$	----- \$	3 436 005 \$	2 699 318 \$
Salaires et avantages sociaux	1 523 985	316 654	1 840 639	1 845 168
Honoraires professionnels	111 757	96 441	208 198	175 162
Location	122 916	37 746	160 662	177 937
Octroi de prix	152 565	-----	152 565	80 258
Honoraires et dépenses du Conseil	-----	117 788	117 788	141 653
Déplacements	111 639	5 612	117 251	57 404
Amortissement des immobilisations	76 146	23 391	99 537	85 914
Information	90 966	4 804	95 770	105 085
Poste et téléphonie	30 882	9 429	40 311	38 119
Dépenses de bureau	22 821	6 968	29 789	35 434
Autres frais	13 237	4 041	17 278	15 576
	5 692 919	622 874	6 315 793	5 457 028
Prestations de cessation d'emploi	-----	-----	-----	175 857
	5 692 919 \$	622 874 \$	6 315 793 \$	5 632 885 \$

**10. Contributions**

Les contributions constatées dans l'état des résultats proviennent des sources suivantes :

	2004	2003
Autres contributions pour des projets spécifiques	487 410 \$	333 644 \$
Contributions du gouvernement du Canada pour des projets spécifiques (1)	77 389	181 301
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (1)		
Programme de stages internationaux pour les jeunes	75 000	7 224
Réseau étudiant de Droits et Démocratie	145 531	-----
Contributions générales	9 510	5 484
	794 840	527 653
Montant des contributions reportées constaté comme revenu de l'exercice (note 7)		
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (1)		
Programme de stages internationaux pour les jeunes	277	747
Fondation Shaler Adams		
Projet de monitoring du tribunal rwandais	24 521	23 146
Agence canadienne de développement international (1)		
Recherche sur les filles dans les forces armées	66 977	-----
Fonds pour les droits des femmes en Afghanistan	385 063	-----
Inter-Pares		
Projet du comité national sur la santé et l'éducation	-----	14 001
Dons	443	-----
	477 281	37 894
	1 272 121 \$	565 547 \$

La composition des contributions au 31 mars est la suivante :

Contributions du gouvernement du Canada pour des projets spécifiques (1)	750 237 \$	189 272 \$
Autres contributions	521 884	376 275
	1 272 121 \$	565 547 \$

**11. Engagements**

a) **Baux** - Droits et Démocratie a signé un bail à long terme pour la location de locaux jusqu'en 2010. Le solde des engagements relatifs à ce bail s'établit à 1 006 588 \$. Les loyers minimums qui seront versés au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	2005	154 180 \$
	2006	164 982
	2007	164 982
	2008	164 982
	2009 et après	357 462
		1 006 588 \$

b) **Subventions** - Au 31 mars 2004, Droits et Démocratie a approuvé des subventions totalisant 585 600 \$ au cours des prochains exercices sous certaines conditions.

**12. Prestations de retraite**

Au cours de l'exercice, le Régime de pensions de retraite de la fonction publique a exigé que Droits et Démocratie verse des cotisations au Régime de pension et à la convention de retraite. Les cotisations de l'exercice étaient les suivantes :

	2004	2003
Droits et Démocratie	268 748 \$	256 025 \$
Salariés	82 032 \$	83 006 \$

**13. Renseignements comparatifs**

Certains renseignements comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée en 2004.



## Droits et Démocratie

Centre international des droits de la personne  
et du développement démocratique

1001, boul. de Maisonneuve Est  
Bureau 1100  
Montréal, Québec H2L 4P9  
CANADA  
Téléphone : (514) 283-6073  
Télécopieur : (514) 283-3792  
Courriel : [dd-rd@dd-rd.ca](mailto:dd-rd@dd-rd.ca)  
Site Web : [www.dd-rd.ca](http://www.dd-rd.ca)

© Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, 2004

Photo page couverture : Social Photos  
Rédaction et production : Anyle Coté, Agente, Publications et Événements spéciaux, Droits et Démocratie  
Traduction : De Cruz & Schulman  
Révision linguistique : Claudine Vivier  
Graphisme : Rouleau•Paquin Design Communication

Imprimé au Canada

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, troisième trimestre, 2004.  
Bibliothèque nationale du Canada, troisième trimestre, 2004. ISBN : 2-922084-78-7